

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Notes d'un passant  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247845>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

denstein crut bon d'unir la paroisse de Boécourt à celle du Repais et de la faire desservir par un vicaire qui résiderait à Boécourt. Tous les trois dimanches, l'office devait se célébrer dans l'église de Repais. En 1666, Jean Conrad de Roggenbach sépara Repais, Séprais et Montavon de Boécourt, et réunit de nouveau Boécourt à Bassecourt. Enfin, en 1692, Jean Conrad constitua la paroisse de Boécourt telle qu'elle existe actuellement et unit Repais à la paroisse de Saint-Ursanne.

(A suivre)

JECKER, curé.

## Causerie sur les abeilles

par Jos. BUCHWALDER, curé

(Suite)

La ruche Langstroth, mise en usage aux Etats-Unis par le pasteur portant ce nom dans le même temps où le curé silésien révolutionnait l'apiculture en Europe, diffère assez sensiblement de la précédente. Non seulement les dimensions des cadres sont beaucoup plus fortes, mais leur position dans la ruche et leur maniement sont différents.

Dzierzon, comme nous avons vu, voulait pour sa ruche une caisse fermée de 3 côtés, avec des rayons parallèles à l'entrée. Il cherchait, par dessus tout, le maintien de la chaleur dans sa colonie, de là le nom de *ruche à bâties chaudes*. Langstroth, au contraire, pénétré de l'idée que l'air pur est un principe essentiel de vie et de santé, non seulement pour les êtres supérieurs, mais aussi pour les insectes, voulut que l'air puisse entrer, circuler et se renouveler facilement dans ses colonies. Pour cela, il dispose ses rayons perpendiculairement à l'entrée, ce qui fit donner à sa ruche le nom de *ruche à bâties froides*. Au lieu de la fermer de cinq côtés, il ne la ferma que de quatre, lui donnant l'aspect d'une forte caisse privée de son fond et de son couvercle. Cette disposition permettait un nettoyage soigné et facile du plancher, et donnait toute facilité d'agrandissement par le moyen de hausses placées sur la première caisse. La mobilité du plafond ou couvercle donnait en outre de grandes facilités pour les opérations. S'agissait-il d'enlever ou de remplacer un rayon du centre de la ruche, vite un peu de fumée et Langstroth saisissait son rayon. L'attrait à lui facilement et le remplaçait de même. C'était l'affaire d'un instant, tandis que chez Dzierzon une telle opération est toujours un grand travail. J'admetts que dans le premier cas, le nombre des piqûres était un peu plus fort, mais quel est l'apiculteur qui se laisse arrêter par ce détail ? Les piqûres ne sont-elles pas l'agrément du métier ?

La ruche Langstroth avait un autre avantage : la facilité de s'agrandir indéfiniment. C'était la solution du problème poursuivi par l'apiculteur. La caisse primitive ou corps de ruche ne devait servir selon le vénérable pasteur, qu'à l'élevage du couvain et aux provisions d'hiver. Tout le miel de surplus, c'est-à-dire toute la partie que l'apiculteur peut s'attribuer et conserver devait être déposé dans des hausses ou boîtes placées sur la colonie. Ces hausses ont en longueur et largeur les dimensions de la ruche et en hauteur la moitié de celle des rayons. Au premier jour de récolte abondante, une hausse garnie, soit de rayons déjà construits, soit au moins de paille gaupée, est mise en place. Les abeilles ne tardent pas à y monter et à y déposer des provisions. La caisse se remplit-elle, aussitôt entre celle-là et le corps de ruche une seconde hausse, puis une 3<sup>e</sup>, une 4<sup>e</sup> et une 5<sup>e</sup> même, sont successivement placées. De cette façon, rien ne se perd de la récolte. Les abeilles trouvent toujours à disposition une place suffisante pour emmagasiner, et cette facilité de fournir de la place permet aussi à l'apiculteur de laisser à ses abeilles le miel suffisamment longtemps pour qu'elles le mûrissent avant son prélevement et son extraction.

Economie de temps et plus grande facilité pour la visite, agrandissement à volonté, voilà quelques-uns des avantages de la ruche Langstroth, introduite chez nous avec quelques petites modifications par M. Ch. Dadant, dont elle porte actuellement le nom.

Cette ruche a pourtant aussi ses désavantages. Le premier est de consommer en hiver beaucoup plus que la ruche à bâties chaudes. Tandis que dans celle-ci, 6 à 8 livres de nourriture suffisent amplement pour l'hivernage, la ruche à bâties froides en réclamera au moins 15 à 20. Le nourrissement s'opère moins facilement, et, enfin dans les années mauvaises comme 1897, l'apiculteur pourra recueillir quelques livres de miel dans sa Burki, tandis que les hausses de sa Dadant seront retirées complètement vides.

Dans la Suisse allemande, on a adopté et maintenu le type de la ruche Dzierzon ou Burki, dans la Suisse française par contre, c'est la ruche Dadant qui a prévalu. Je ne m'arrête pas à donner la description et les mesures complètes de ces 2 ruches, car j'estime qu'il vaut toujours mieux, quel que soit le type choisi, les faire venir directement d'un fabricant, que d'essayer de les construire soi-même. Avec un modèle sous les yeux, on pourra plus facilement le reproduire, si on le juge à propos.

La ruche Burki, ne peut guère devenir la

ment ?... Pourquoi ?... Il ne savait pas, puisqu'il ne se rappelait plus rien, à partir de la première bouteille...

Des soumertes retentirent, pour le pansage, la soupe. Il ne serait allé nulle part, si des camarades ne l'avaient entraîné en lui disant :

Ben, quoi ! Ton Dubreuil s'est fourré son plumet, et il est en train de se le faire défriser, mon vieux !

Il ne voulut pas de sa gamelle ; est-ce qu'il aurait pu manger ? Il remonta lourdement à la chambre et s'assit au pied de son lit ; et bientôt, les autres le regardaient avec un étonnement mêlé de pitié, car le bruit du malheur de Firmin se répandait et on le commentait.

Moi, disait l'un, je les ai rencontrés dans la rue Blomet.

Moi, disait un autre, j'ai bu une fine avec eux, avenue Lowendal.

Mais personne ne se souvenait de les avoir aperçus du côté de la rue Tiphaine. Et ce qui surprenait les plus, c'est que les deux amis eussent bu tant de vin, de liqueurs.

— Ils n'y étaient pas accoutumés, c'est ça qui leur aura joué un mauvais tour.

(La suite prochainement.)

ruche du cultivateur, car elle réclame des soins juste à un moment où l'agriculteur a tout autre chose à faire, qu'à s'occuper d'abeilles. La ruche Dadant remplirait déjà mieux ce but, car elle exige moins de soins au moment de la grande récolte, c'est-à-dire à celui de la fenaison. Mais la nécessité où l'on est d'établir chaque ruche à une certaine distance de sa voisine la fera peut-être rejeter à cause de la place réclamée. Son prix de revient sera aussi un obstacle pour plusieurs.

Ne pourrait-on pas obtenir un résultat appréciable en conservant la vieille ruche en paille de notre pays ? J'estime que si, si on voulait apporter quelques modifications à sa construction, car elles sont généralement trop bombées et ont leur ouverture supérieure, fermée par une cheville trop petite. C'est en cela surtout qu'il faudrait modifier.

Nos cultivateurs construisant généralement eux-mêmes leurs ruches pendant les longues soirées d'hiver, comment doivent-ils les établir ? En leur donnant d'abord une bonne capacité : 30 à 40 litres c'est-à-dire la contenance d'un double et demi à 2 doubles. Plus grandes, elles peuvent être trop spacieuses par un essaim faible ou par un essaim fort accompagné d'une reine épuisée ; plus faibles, elles peuvent ne pas suffire au développement du couvain. — La ruche, en second lieu, au lieu de n'avoir à son sommet qu'une petite ouverture de 4 ou 5 centimètres de diamètre, devrait en avoir une d'au moins 12,65 ou 20 qui serait fermée par une cheville correspondante. Celle-ci ne devrait, à l'intérieur de la ruche, arriver qu'au niveau des cordons, tandis qu'à l'extérieur, elle dépasserait de 4 à 5 centimètres, afin de pouvoir être saisie et enlevée facilement quand le besoin s'en fera sentir. Cette cheville doit rester indépendante. Pour empêcher les abeilles de la consolider à la ruche, il serait bon de fixer solidement au sommet de toute la ruche, à l'intérieur, quelques baguettes de coudrier placées parallèlement les unes aux autres, à une distance de 0,035 à 0,037 de milieus à milieu. Ces baguettes serviront à attacher les rayons. Si on a un soin de garnir ces baguettes d'un petit morceau de vieux rayon, les ouvrières suivront les indications données, et la construction sera régulière.

(A suivre).

## Notes d'un passant

Bon temps pour le paysan à, cause de la neige ! Bon temps pour les médecins, à cause de l'influenza.

Chez nous celle-ci a précédé celle-là : grippe, bronchites, coqueluches, pneumonies, cela tombe à verse sur nos pauvres têtes ou plutôt, pardon, sur nos poitrines. Et on s'en va tout doucement vers le cimetière, quand même on ne passe pas quatre-vingts ans, comme cette digne et généreuse chrétienne dont une foule si nombreuse suivait, l'autre jour à Porrentruy, le convoi funèbre, bien touchant hommage rendu à ses vertus qui sont presque les vertus d'un autre âge, bien juste témoignage d'estime décerné à sa famille.

On a voulu dire que l'influenza était une nouveauté, comme une maladie fin de siècle. Ceux qui se consolent de la sorte de cette vilaine hôtesse font erreur : l'influenza n'est nullement une invention due au progrès de l'esprit moderne.

Voici quelques lignes, extraites des registres du Parlement de Paris — en l'an 1414 — qui en fait foi :

Le lundi 5 mars n'a point été plaidoyé, ne n'avoit aucun avocat, ni procureur, ni parties, par le Palais, pour une moult grievante maladie qui généralement courroit par Paris, par laquelle la teste et tous les membres doloint et souffroient

.... Oui, on l'a ramassé sur un trottoir, au petit jour, au coin de la rue Violet et de la rue Tiphaine.

— A-t-il dit son nom, au moins ?

Le pauvre diable ! Il est bien incapable de dire quoi que ce soit... Vous pensez ; avec un trou à la tête !... Le sang dégouline goutte à goutte... Bref, le patron m'envoie vous demander s'il faut l'envoyer à la Place ou le transporter ici, car c'est un du 6<sup>e</sup>, ou l'envoyer directement au Gros Caillou ?...

— Parbleu ! s'écria brusquement l'adjudant, qui ne songeait d'abord qu'à sa fonction, c'est Firmin Dubreuil, le seul homme manquant au quartier ce matin.

— Où faut-il le ?...

— Suivez-moi. Le capitaine instructeur vient justement d'arriver. Il décidera.

L'adjudant et le gardien de la paix s'éloignèrent rapidement sans avoir remarqué le pauvre Césaire qui serrait encore, d'une main fiévreuse, l'anneau de fer et fixait un œil hagard sur le sol, comme s'il avait vu le corps de son ami étendu à ses pieds ; et un très nébuleux souvenir surgissait maintenant, en son esprit, d'une querelle qui avait éclaté, la veille... Où ?... Quand ?... Com-

de moult fort rhume ; et entre tous moymème  
ne dormis de toute la nuit, et ne puis me soutenir  
de la douleur de la teste, des reins, des costez,  
épaules et jambes.

Un journal parisien cite aussi, sans nom et sans date, ce fragment d'une lettre écrite, assure-t-il, par un étranger de passage à Paris :

Le 7 mars, nous fûmes incommodés d'une fièvre causée par un rhume qui régne, et les apothicaires ont consumé en quinze jours tous les sirops, sucre candi et tablettes de réglisse qu'ils avoient préparés pour l'année. Cette incommodité est si générale qu'on l'appelle le *mal à la mode*, mais il est si vêtement qu'il a troussé beaucoup de monde.

Voilà une mode, malheureusement, qui n'a pas l'air de vouloir passer.

\* \*

Mais sortons de ce triste sujet : au gai tintement des grelots du Carnaval l'influenza prendra peur, en tout cas, et se sauvera !

Ce qui peut-être s'est sauvé avant elle, et pour ne plus revenir, on le dirait, ce sont les masques, les gentils défilés d'autrefois, les scènes plaisantes, parfois même spirituelles qui transformaient nos rues, le dimanche et surtout le mardi gras, en un spectacle curieux et réjouissant.

Aujourd'hui quelques rares et vilains accoutrements, surmontés d'un masque grimant, parcourent la ville, sans entrain, sans originalité, sans même un éclat de rire. C'est piteux et bête !

Que de jolis cortèges on pourrait cependant organiser ! Je ne dis pas qu'il faudra représenter Sire Zola et les rocs de l'île du Diable. Je n'aime pas ces allusions personnelles, et le carnaval de Bâle, à coup sûr, se chargera déjà de *dreyfuser* ses places publiques, dans quelques jours.

Mais ne pourrait-on nous montrer *Porrentruy* en l'an 2000 par exemple, avec ses développements moraux, physiques et... électriques ? A quelles amusantes fantaisies, à quelles critiques inoffensives ce thème se prêterait. Il y a bien d'autres sujets analogues à mettre en action, quand même ce ne serait que l'unification de l'assistance et le rachat des chemins de fer !

Nous avons le plaisir d'avoir dans nos murs une florissante section des Jeunes Commerçants. Pourquoi n'aurait-elle pas pris l'initiative du relèvement intellectuel du Carnaval ? Est-ce que ces braves jeunes gens, à leur tour, ne rêvent non plus, pour le mardi gras, qu'à la satisfaction d'aller bâiller dans la poussière d'un bal masqué ?

\* \*

Bâle, ai-je dit, va sûrement se mettre en frais pour M. Zola. Cela compensera un peu ces stupides litanies de compliments que lui adresse la jeunesse des universités suisses.

Celui qui mériterait une place d'honneur à côté du « maître », c'est son impayable avocat, M. Labor., qui, depuis quatre jours, passe son temps, au jury de la Seine, à dicter des conclusions. »

Car, chose curieuse, M. Zola est poursuivi, et c'est lui qui veut poursuivre. Avec une audace dont le retentissement éveille des échos bien au-delà des frontières françaises, l'auteur de *Nana* a accusé un conseil de guerre d'avoir trahi sa conscience et la loi en acquittant par ordre un coupable. C'est accuser de lâcheté des officiers français. Sous prétexte de faire la preuve, M. Zola essaie d'obtenir de la Cour d'assises une révision indirecte du procès Dreyfus. Ses avocats font l'impossible dans ce sens. Ils arriveraient au but qu'on cherche tant à atteindre en lançant l'injure contre l'armée, si le président et le ministère public ne veillaient à maintenir le débat dans ses limites : ils ne laissent poser que les questions ayant trait à l'affaire soumise au jury, écartant toutes les

tentatives de M. Zola et de MM. Labori et Clémenceau, ses conseils, pour engager tout un autre procès. Cela exaspère ces Messieurs, qui à ce jeu serré ne trouvent pas leur compte : ils crient qu'on les empêche de faire la lumière. Demander à la Cour d'assises de casser une sentence d'un conseil de guerre, ce n'est pas faire de la lumière, c'est, en affaire de justice et de droit, faire de l'anarchie.



M. Emile Zola.

Qu'importe au père des *Rougeon-Macquart* ? Il fera de l'anarchie, comme il fait du patriotisme, comme il a fait de la littérature : pour faire parler de lui.

Et c'est qu'on en parle jusqu'en Allemagne, d'une drôle de façon pour un Français. Ainsi à Berlin on vend dans les rues sa « Lettre à la jeunesse » traduite en allemand. On l'achète, on la loue, on bat des mains, sur les bords de la Spree, à la lecture de ce factum qui blesse la France et qui vient en ligne directe des bords de la Seine.

L'*Intransigeant* dit même qu'un syndicat financier s'est formé à Anvers pour empêcher l'Exposition de 1900, dans le but de punir la France de son attitude dans l'affaire Dreyfus !...

Cela me paraît un peu fort ! Mais ce qu'il y a de certain, c'est que de l'étranger, même de notre neutre petite Suisse, arrivent quantité de télegrammes de félicitations à ce Français qui se fait acclamer en Italie et en Allemagne et conspuer en France !

Un passant.

## RIMES GAIES

### Réponse du bambin au gros JURA

Tiens ! vous le constatez ce vide pitoyable :  
La verve de Cuenin vous manque, ô gros Jura ?  
Les vers que vous forgez ne valent pas le diable ?

Oh ! tout le monde en conviendra.

Pourquoi donc cet aveu que rien, rien ne réclame ?  
Il n'était pas besoin de tant d'humilité,  
Vu que votre chef d'œuvre, à lui tout seul, pro-

La désolante vérité. [clame]

Non, non, ne faites plus aux muses des œillades,  
N'allez plus consulter le divin Apollon,  
N'enfourchez plus Pégase, ou gare les ruades

De ce trop rétif étalon !

A propos de respect, respectons la mesure,  
Tous ces riens par Malherbe aux poètes enjoignis,  
Le nombre exact de pieds coupés par la césure,  
Pas un de plus, pas un de moins !

Pauvre religion, même en vers on t'écrase,  
On cherche à te ravir ton honneur et ton bien,  
On te mutile, quoi ? sans scrupule et sans phrase,  
Comme Diogène son chien.

Mais le code défend au Juif comme à l'Arabe  
D'enlever au prochain ce qu'il porte sur soi,  
S'agit-il d'un trésor ou bien d'une syllabe,  
Et, franchement, je le conçois.

Tenez ! je me permets mainte et mainte licence,  
Je retranche une lettre... à la condition  
D'avoir pour moi Boileau, Racine, une puissance  
Dont l'exemple est ma caution.

Mais vous moralisez dans vos vers anémiques,  
Vous rendriez des points à l'austère Caton :  
Comme vous condamnez nos basses polémiques,  
Nos pieds blancs !... tonrelontonton.

Vous, l'ami du clergé ? Jura, je vous admire,  
Je ne vous croyais pas tant de toupet que ça,  
Et, quand je vous entends, je pense au *vilain mire*  
Que sa femme aux honneurs poussa.

Soyez plus sérieux, plus correct et plus digne,  
Dussiez-vous de la prose emprunter le secours !  
L'oie a tort d'exprimer dans la langue du cygne  
Et ses haines et ses amours.

Car sans parler des coups portés à la grammaire,  
On offense à la fois la rime et la raison  
Quand, d'emblée, on prétend s'ériger en Homère  
Comme on se fabrique un blason.

Jura, mon gros Jura, retournez à l'école :  
Pour avoir la peau d'âne on n'est pas bachelier ;  
Au fougueux étalon qui toujours caracole  
Il faut un autre cavalier.

VERT-VERT.

\* \*

### ENVOI

Je vais, sauf votre révérence,  
Vous rendre un service d'amitié  
En éclairant votre ignorance,  
Car je ne fais rien à demi.

La « gent » ne règne pas en maître,  
Car la gent est du féminin :  
Vous avez cru forger peut-être  
Une syllabe... gros malin !

« Copier » forme trois syllabes  
Au lieu de deux que vous nombrez :  
Qu'ils soient romains, qu'ils soient arabes,  
Les chiffres ont des droits sacrés.

Vous étranglez, miséricorde !  
Dans vos vers plus que curieux,  
Sans le savoir, je vous l'accorde,  
« Religion » et « sérieux. »

Et cette pauvre « Andalousie, »  
Qui s'en vient là, mais sans façon,  
En cheville de fantaisie,  
Faire au doux Pays la leçon !

La « maison qui tombe en guenouille, »  
Au risque d'écraser les doigts,  
Devrait vous apprendre, ô grenouille,  
Qu'à s'enfler, on crève parfois.

VERT-VERT.

## LETTRES PATOISES

I ai vu dain le *Pays di Duemoine* l'ichtoire  
di Piera ai peu di Djén di vadais ; si fa qu'i yi  
dieuche quent le Bon Dué é fai le Vâ.

Thiaïn le Bon Dué a airivai és Malettes, ou  
bin és Raindgies, ai l'é bin raimessai dain le  
fonds de son sai tot co qu'ai l'avai encoi, ai peu  
ai l'é fri de lai cen di vâ en diain : que le vâ  
se faise, ai baïyeré go qu'ai poré. Ai peu, ai s'i  
formé tos ces bés velaidges que vos voîtes en y  
pésaint, ai peu des pétures, des grosses, des pet-  
tées, ai peu, crai b'n que vos ai bin ai vu com-  
gnu le Bachien de Montavon : el eut lai tchainece  
d'en avoi enne de ces pétures mais elle était  
chi petête, magrai qu'ai n'avai que très tchie-  
vres po botai dedain, ai feu oblidgié de copai lai  
coué en lai drière, po payai chiouere lai dolai-